



Alimentation en eau et collecte des eaux usées, quartier Boutin, Secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Séance d'information, le 28 février 2013 à 19 h

Édifice des Bâtisseurs, Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Direction des infrastructures
Ville de Lévis

1. Mot de bienvenue et allocution des conseillers municipaux
2. Présentation du projet
3. Description des ouvrages
4. Aide financière et financement des travaux
5. Simulation du compte de taxes
6. Logistiques pendant les travaux
 - 6.1 Maintien des services aux citoyens
 - 6.2 Échéancier et phasage des travaux
 - 6.3 Circulation et accès aux propriétés
 - 6.4 Nuisance, contrôle poussière et bruit
7. Demande de permis et modifications au zonage
8. Communication avec les citoyens
9. Période de questions
10. Mot de la fin

- M. Michel Turner, conseiller municipal, district 6 (Breakeyville)
- M. Jean-Pierre Bazinet, conseiller municipal, district 8 (Taniata)



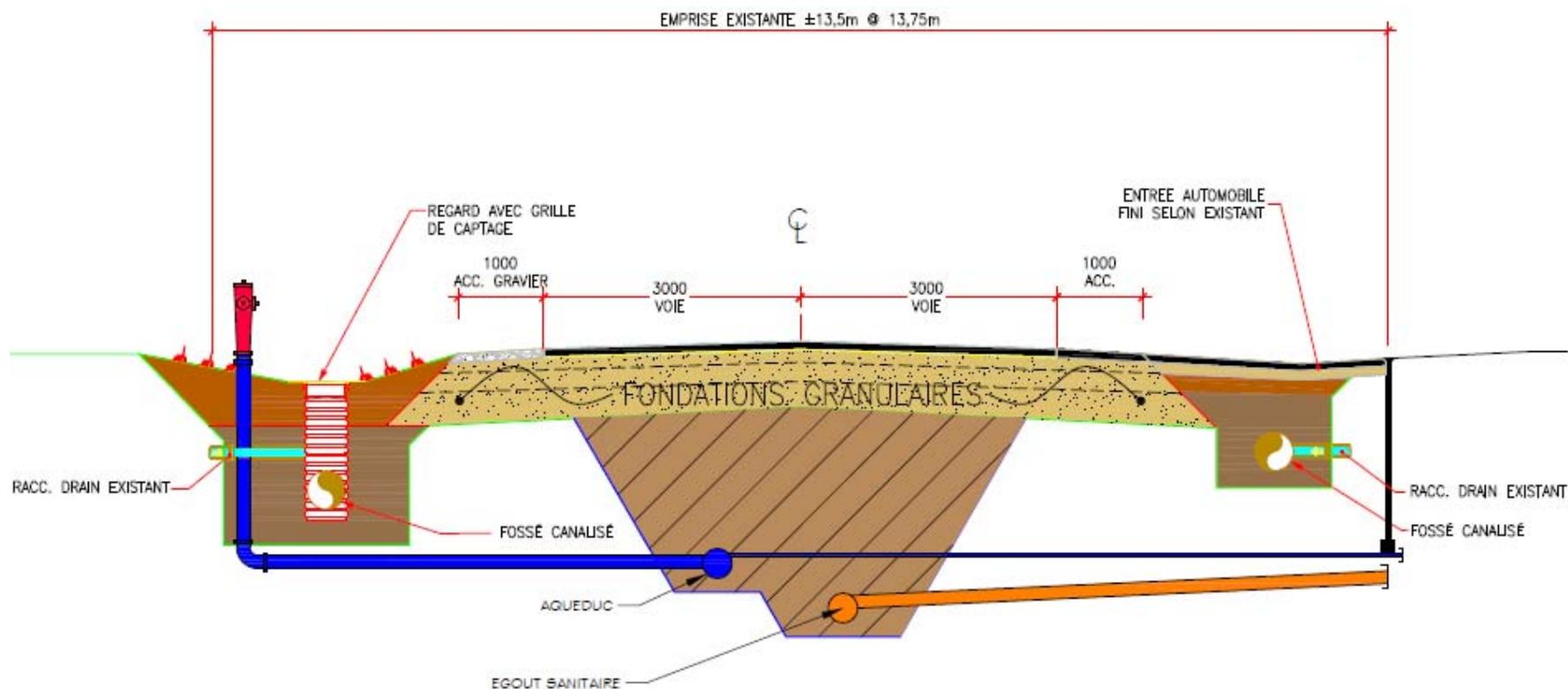


FIGURE: RECONSTRUCTION DE LA CHAUSSÉE
 AVEC AQUEDUC, ÉGOUT DOMESTIQUE
 ET DRAINAGE PAR FOSSÉ CANALISÉ.

- ✓ À partir de la séance d'information du 2 février 2011, résumé des coûts du projet d'alimentation en eau et collectes des eaux usées en fonction des ouvrages qui doivent être réalisées dans les rues existantes.

Partage des coûts (M\$)	Scénario présenté 2 février 2011	Révision des coûts dem. FCCQ	Coûts fonction soumission 2012
Ville	2.0	2.3	3.9
Subventions	4.7	5.5	5.1
Quartier Boutin	2.4	2.9	4.0
Ens. Breakeyville	0.8	1.0	1.3
TOTAL:	9.9	11.7	14.3

Notes :

Colonne 3, coûts révisés pour un montant max. admissible au programme FCCQ

Colonne 4, coûts soumission 2012 incluant la canalisation des fossés

Écart entre les colonnes 3 et 4 de 2.6 M \$ est principalement dû à la canalisation des fossés

✓ Simulation avec amortissement de 25 ans

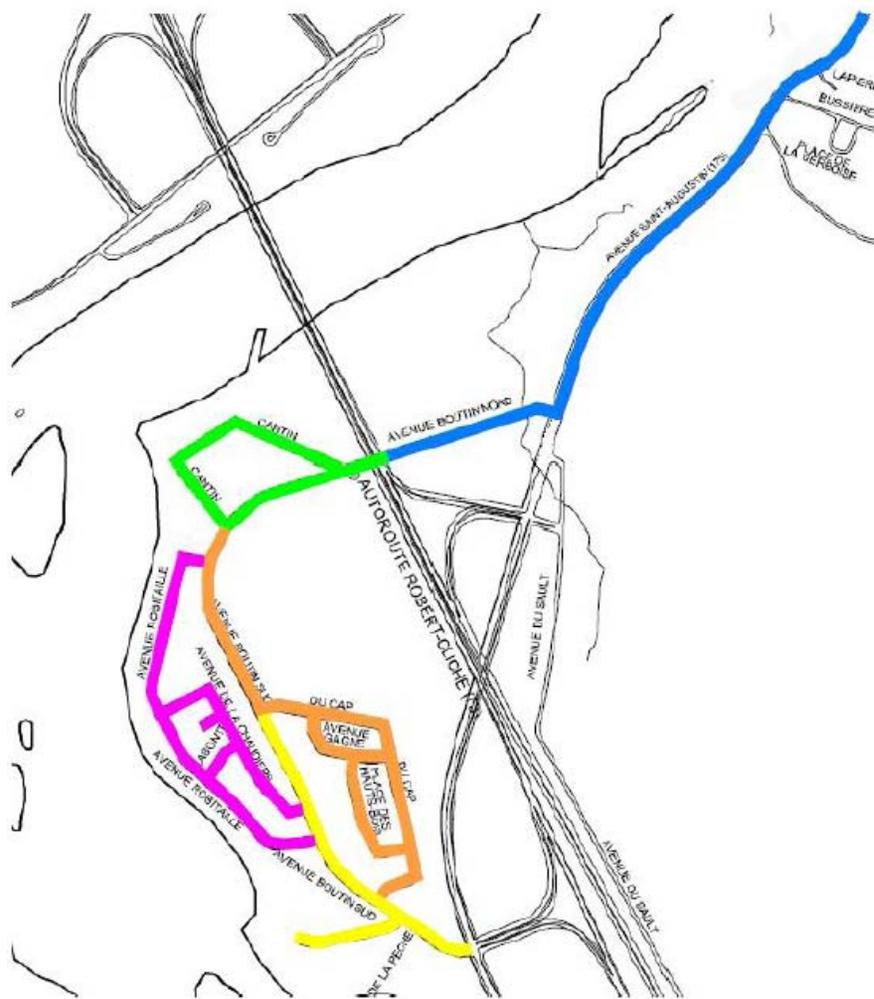
Description Évaluation moy. de 250 000 \$	Non-desservi (sans réseau)		Avec réseaux aqueduc et égout domestique
Compte de taxes de base	2 196 \$		2 374 \$
Service eau	0 \$		145 \$
Service égout	0 \$		109 \$
Taxes, réservoir, puits 4, usine Hallé-Bégin et divers travaux	0 \$		124 \$
50 % des immobilisation applicables au frontage (moy 45m)	0 \$		640 \$
50 % des immobilisations applicables par entrée de service	0 \$		465 \$
Total du compte de taxes	2 196 \$		3 857 \$
Écart (25 ans)	0 \$		1 661 \$

Note: Le calcul a été réalisé à partir du rôle d'évaluation en vigueur et des taux de taxation 2013.

- 6.1 Maintien des services aux citoyens
- 6.2 Échéancier et phasage des travaux
- 6.3 Circulation et accès aux propriétés
- 6.4 Nuisance, contrôle de poussière et bruit

- ✓ Maintenir les services d'urgence pendant toute la période des travaux (police, pompier, ambulance, etc.).
- ✓ Maintenir la collecte des matières résiduelles (s'assurer que les bacs roulants seront identifiés avec le numéro civique).
- ✓ Les installations privées d'alimentation en eau (puits) et des eaux usées doivent demeurer en opération jusqu'à la réalisation du branchement à la Ville par le propriétaire.
- ✓ Fermeture de l'avenue Saint-Augustin et détours (4 à 5 semaines)

- ✓ Début des travaux : 29 avril 2013
- ✓ Fin de travaux : 31 décembre 2013
- ✓ Possibilité que des travaux de terrassement se terminent au printemps 2014
- ✓ 2 à 3 équipes de travail sur le chantier selon des phases préétablies par l'entrepreneur



SECTEUR 1 :

- Av. St-Augustin Nord
- Av. Boutin Nord

*Période de réalisation: Fin avril, mai, juin

SECTEUR 2 :

- Av. Boutin Sud (1er tronçon)
- Rue Cantin

*Période de réalisation: Mi-mai, juin et début juillet

SECTEUR 3 :

- Av. Boutin Sud (2e tronçon)
- Rue du Cap
- Av. Gagné
- Place des Hauts-Bois

*Période de réalisation: Mi-mai, juin, juillet, mi-août

SECTEUR 4 :

- Av. Robitaille
- Av. de la Chaudière
- Rues Cul-de-Sac et Labonté

*Période de réalisation: Mi-juin, juillet, août, mi-septembre

SECTEUR 5 :

- Av. Boutin Sud (3e tronçon)
- Rue de la Pêche

*Période de réalisation: Mi-juin, juillet, août

*PÉRIODES APPROXIMATIVES, À CONFIRMER SELON L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

- ✓ Faire approuver par la Ville les planches de signalisation avant chaque fermeture de rue.
- ✓ Assurer l'entretien des voies de circulation à la satisfaction de la Ville.
- ✓ Maintenir les accès aux entrées privées à l'aide de matériaux granulaires.
- ✓ Enlever tous les débris ou obstruction sur les voies de circulation.
- ✓ Pour toute demande particulière des citoyens, elle sera assurée par notre Centre de service à la clientèle, 418 839-2002.
- ✓ Vous désirez des informations techniques au projet, vous n'aurez qu'à demander M. Pascal Julien.

Exemple de travaux de réfection de rue



- ✓ Assurer le nettoyage des rues environnantes au projet.
- ✓ Épandre un abat poussière lorsque requis.
- ✓ Respecter la réglementation sur le bruit.
L'horaire des travaux de l'entrepreneur sera entre 7 h à 17 h 30 du lundi au jeudi, et de 7 h à 12 h le vendredi.
- ✓ Pour les travaux de nuit (exceptionnellement), un avis sera envoyé par lettre circulaire aux citoyens 48 heures à l'avance.

- ✓ Conditions pour obtenir un permis de branchement aux services d'eau et d'égout domestique.
- ✓ Conditions pour obtenir un permis de construction.
- ✓ Modifications en cours sur le zonage et le lotissement.

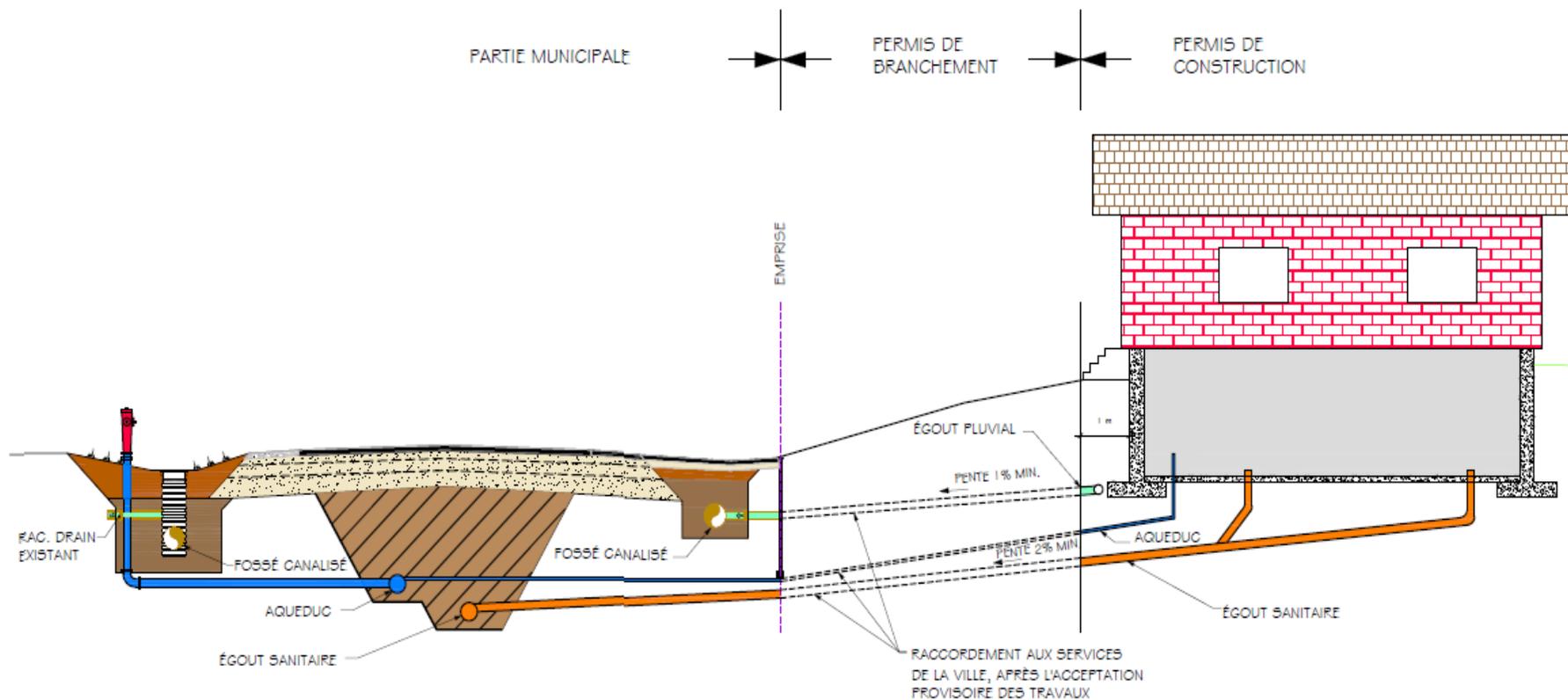
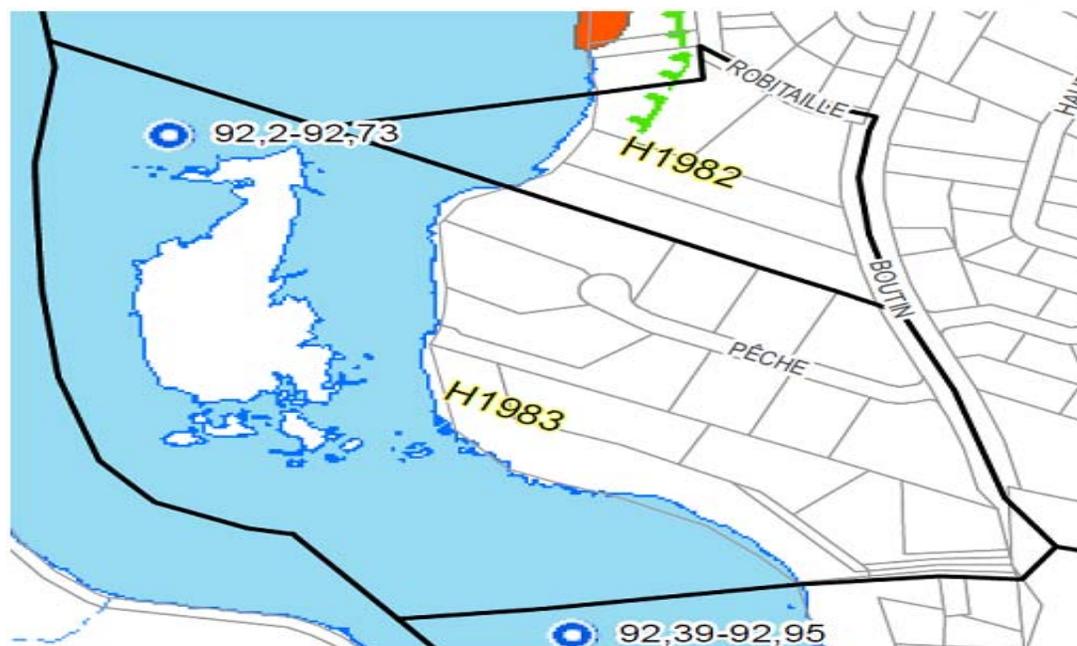


FIGURE: RACCORDEMENT AUX SERVICES
 D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Modifications en cours sur le zonage et le lotissement

Zone	Usage autorisé	Type d'habitation	Terrain			Implantation du bâtiment principal			
			Largeur minimale	Profondeur minimale	Superficie minimale	Marge de recul avant min. – max.	Marge de recul latérale minimale	Marge de recul latérale minimale	Marge de recul arrière minimale
H1982	H1	Unifamiliale isolée	15 m	27 m	459 m ²	7,6 m	4 m	4 m	30 m
(En analyse)							2 m		8 m
H1983	H1	Unifamiliale isolée	15 m	27 m	459 m ²	7,6 m – 15 m	8 m	8 m	20 m
(En analyse)							2 m	4 m	8 m



Les principaux moyens de diffusion qui seront utilisés :

- ✓ Chronique *Lévis en chantier* dans le Cahier municipal dans le journal le Peuple Lévis et le journal LÉVIS'informe
- ✓ Site Internet : www.ville.levis.qc.ca, rubrique Grands chantiers
- ✓ Communiqué de presse
- ✓ Lettre circulaire
- ✓ Alertes de contenus

Questions ?

Merci de votre participation

Information :

- ✓ Travaux : Serge Lavoie et Pascal Julien
- ✓ Permis : Maryse Lamontagne
- ✓ Compte de taxes : Marc Duchesne

418 839-2002